

LE CIRCUIT DE VOS FEUILLES DE SOINS



Données transmises directement à Energie Mutuelle pour remboursement complémentaire

ÉNERGIE MUTUELLE OU **SOLIMUT CSMR**

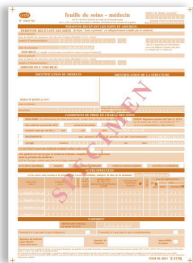


MÉDECIN TRAITANT ET SPÉCIALISTES EN ACCÈS DIRECT



CARTE VITALE

Télétransmission

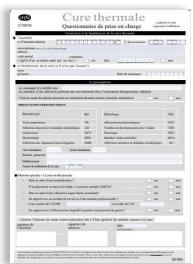


FEUILLE DE SOINS

Envoyer à



Accord ou refus transmis par le Médecin-Conseil à la Camieg



CURE THERMALE
Questionnaire de prise en charge

Envoyer à

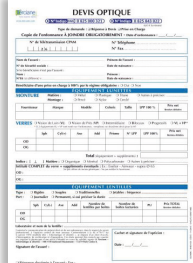


DEMANDE ENTENTE PRÉALABLE
+ PROTOCOLE DE SOIN (ALD) OU AUTRE

Envoyer à



M. le Médecin-Conseil du service médical de l'échelon local du Service Médical de votre département (*liste sur camieg.fr*), en précisant « Assuré CAMIEG »



- DEVIS DENTAIRE
- DEVIS OPTIQUE
- REMBOURSEMENT NON PRIS EN CHARGE PAR LA CAMIEG (OSTÉOPATHE...)

Indiquer votre n° d'adhérent sur le devis ou la facture acquittée et l'envoyer à Énergie Mutuelle ou Solimut CSMR (selon votre souscription)

Envoyer à



Indiquer votre n° d'adhérent sur le document original et l'envoyer à Énergie Mutuelle ou Solimut CSMR (selon votre souscription)

Envoyer à



HOSPITALISATION, SI LA TOTALITÉ DES FRAIS N'EST PAS REMBOURSÉE PAR LA CAMIEG

Facture acquittée

LES ADRESSES

CAMIEG
92011 Nanterre Cedex

ENERGIE MUTUELLE
49, rue Godot de Mauroy
75009 Paris

SOLIMUT - Service CSMR
TSA 21123
06709 Saint-Laurent-du-Var